

Image not found or type unknown



Reprise d'un véhicule lors d'une liquidation judiciaire

Par **gallerand**, le **04/06/2013** à **10:15**

Bonjour

Mon époux a été placé en liquidation judiciaire et le mandataire nous a confirmé la reprise de notre véhicule

hors la carte grise comporte nos deux noms (mariés sous le régime de la communauté). A t-il le droit de le saisir?

Merci de votre réponse.

Bachel